# AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

# Commission des Aides Octobre 2024

DELIBERATION N°24-03 DU 3 OCTOBRE 2024 PORTANT MODIFICATION DE DOTATIONS D'AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET D'AVANCES

La commission des aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie

- Vu les articles L213-8-3, R213-39 et R213-40 du code de l'environnement,
- Vu le 11e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau Seine-Normandie révisé, adopté par délibération n° CA 21-24 du 16 novembre 2021.
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 19-23 du 12 juillet 2019 modifiée relative à la délégation des attributions du conseil d'administration à la directrice générale,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° CA 23-26 du 21 novembre 2023 modifiant le montant des autorisations d'engagement au titre des interventions pour l'année 2024,

#### DELIBERE

### **ARTICLE 1er**

La commission des aides décide de modifier les dotations de l'année 2024 suivantes :

• en autorisations d'engagement (DMAE)

Domaine	La dotation de la	Libellés des lignes	Est augmentée de	Est diminuée de
	ligne programme	programmes		
2	11	Station d'épuration	2 400 000 €	
3	16	Gestion des eaux pluviales	22 000 000 €	
2	25	Alimentation en eau potable	6 000 000 €	
1	31	Études	1 500 000 €	
2	12	Réseaux d'assainissement		5 400 000 €
3	13	Activités économiques		13 000 000 €
2	15	Assistance technique	* .	2 000 000 €
3	21	Gestion quantitative		5 000 000 €
3	24	Milieux aquatiques	, ,	5 000 000 €
1	-33	Action internationale	*	1 500 000 €
		Total	31 900 000 €	31 900 000 €

## en avances (DMAV)

Domaine	La dotation de la	Libellés	des	lignes	Est augmentée de	Est diminuée de
	ligne programme	programm	ies			
2	11	Station d'épuration			1 500 000 €	
3	23	Protection des captages			500 000 €	
2	12	Réseau d'assainissement				1 500 000 €
3	16	Gestion des eaux pluviales				500 000 €
		Total	m **		2 000 000 €	2 000 000 €

# **ARTICLE 2**

La commission des aides autorise la directrice générale à ajuster les dotations ci-dessus en fonction des décisions de la commission, pour tenir compte des modifications apportées en séance et de la liste de décisions déléguées d'octobre.

La Directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie

Sandrine ROCARD

Le Président de la commission des aides

François CHOLLEY